

Organiser des dispositifs d'Activité Physique sur Prescription (OrgAPP)

Tensions politiques et configurations professionnelles dans la mise en œuvre de l'action publique locale en matière de « sport-santé »

Axe politiques de santé

Flavien BOUTTET

Enseignant à la Faculté des sciences du sport de Nancy, chercheur au sein de l'unité APEMAC et affilié au LIEPP. Il travaille sur les politiques du handicap et de la santé au sein des mondes sportifs et scolaires.

Etienne NOUGUEZ

Chargé de recherche au CNRS depuis 2011. Il poursuit ses recherches autour des modalités de structuration des marchés et de valorisation des produits de santé d'une part, et des politiques locales de santé publique d'autres part.

Julie THOMAS

Maître de conférences, enseignante à l'Université Jean Monnet et chercheuse au sein du centre Max Weber. Elle centre actuellement ses recherches sur la réception des politiques de santé par les médecins et/ou les personnes malades chroniques.

Florian HOT

Ingénieur d'étude (LIEPP). Il travaille au sein du projet PrescAPP depuis 2019. Il est spécialisé dans l'étude des politiques sociales et sanitaires.

Marie Amélie LAUZANNE

Ingénieure de recherches. Elle est spécialisée dans l'étude des politiques sociales et culturelles et s'intéresse particulièrement aux dynamiques de mises en concurrence et de marchandisation.

Le Collectif PrescAPP

Groupe de recherche national et ouvert qui accueille une dizaine de chercheur.e.s régulier.e.s s'intéressant aux problématiques de prescription médicale d'activités physiques. C'est le collectif qui permet le dynamisme et l'avancée des projet PrescAPP, puis OrgAPP, par un investissement des membres dans le travail d'enquête, d'analyse et d'écriture.

Démarche du projet

Le projet vise à **saisir la diversification des politiques de santé publique en matière de prescription médicale d'activité physique**. La loi de modernisation de notre système de santé en 2016 a instauré la possibilité pour le médecin traitant de prescrire une activité physique aux personnes en affection de longue durée (ALD). Elle a entraîné dans plusieurs régions un travail de structuration politique porté par les ARS, DRJSCS et leurs opérateurs.

Le projet OrgAPP étudie d'autres organisations (collectivités territoriales, structures privées) qui tentent de structurer des dispositifs d'encadrement de la prescription dans une perspective concurrentielle vis à vis des acteurs étatiques, ou en cherchant à imposer certaines formes de coordination. Présentes dans les arènes publiques, ces organisations bénéficient d'une légitimité dans l'espace local, souvent renforcée par l'obtention du label mis en place à l'échelle nationale par les ministères des sports et de la santé.

Objectifs :

L'objectif d'OrgAPP est de saisir comment le déploiement de ces dispositifs génère avec l'existant la production d'écosystèmes organisationnels complexes dans lesquels les rapports de pouvoir sont dynamiques dans l'espace et dans le temps. OrgAPP vise aussi à montrer qu'en plus de faire de la prescription une norme dans les parcours de soins des patients malades chroniques, ces processus font émerger des nouveaux acteurs, pouvant être vus comme intermédiaires de la prescription, qui favorisent l'articulation des dispositifs, mais aussi la mobilisation des médecins et des publics malades chroniques.

En articulant **analyse des politiques publiques et sociologie des professions**, le projet vise ainsi également à saisir les logiques de structuration de nouvelles activités menés par ces intermédiaires au sein des dispositifs d'encadrement de la prescription. Une attention particulière est portée aux nouveaux métiers de la coordination au sein d'opérateurs des pouvoirs publics, ou au sein de dispositifs d'éducation thérapeutique qui s'inscrivent dans le dispositif de prescription médicale d'activité physique.

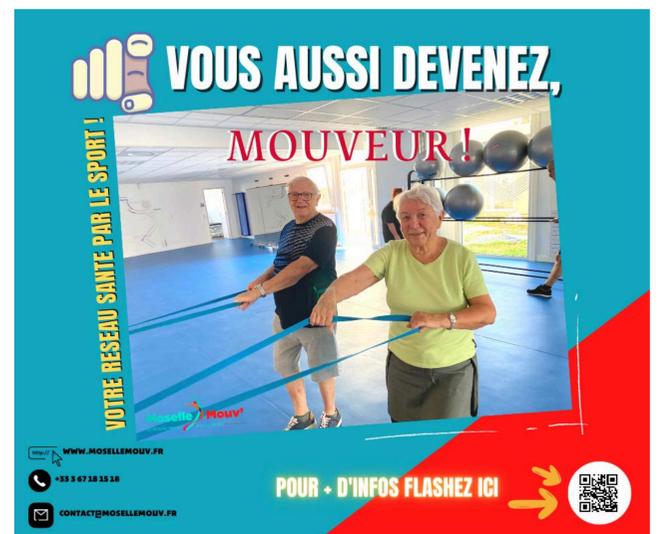


Méthode

L'enquête est composée de **trois études de cas au sein de territoires** qui mettent aux prises plusieurs catégories d'acteurs pour organiser la prescription médicale d'activité physique. Dans ces territoires, nous réalisons des **entretiens semi-directifs** avec les concepteurs et organisateurs des dispositifs (chargé de mission des services de l'État, opérateurs associatifs, collectivités, structures marchandes, etc) et avec les professionnels de l'encadrement des publics. Ainsi, sur les trois territoires étudiés, nous réalisons des entretiens avec des infirmières Asalée et des enseignants en activités physiques adaptées, des professionnels de MSP et de CPTS en lien avec l'encadrement de la prescription médicale d'activité physique.

Intérêt pour l'évaluation des politiques publiques :

Socle du projet, l'approche comparative apporte à l'évaluation des politiques publiques un moyen de mettre en exergue différentes stratégies de structuration des dispositifs et des espaces locaux après le vote d'une loi et la mise en œuvre d'instruments. Elle permet aussi d'analyser les conditions de conflits et de coopération entre acteurs publics et privés. Enfin, en étudiant une diversité d'espaces locaux, notre étude participe aussi à révéler des formes d'innovations sociales dans la mise en accessibilité des pratiques.



Publications :

- Bouttet, F., Didierjean, R., Hot, F., Lepori, M., Lessard, C. (2023) Extension et déstabilisation d'une politique de santé publique. L'entrée des Maisons Sport santé dans le dispositif de prescription médicale d'activité physique. *Emulations*, 45, 37-56.
- Collectif PrescAPP. (2023) Étudier la construction d'un marché par ses intermédiaires: le cas des coordinateurs associatifs de la prescription médicale d'activité physique. *Revue Française des affaires sociales*, 234. 193-212.